

DEMARCHES A SUIVRE POUR INTRODUIRE  
UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU SERVICE SOCIAL ÉTUDIANTS  
**ANNEE ACADEMIQUE 2023-2024**  
Du **21 août 2023** au **26 avril 2024\***

*\*Aucune suite ne sera donnée à votre demande si votre dossier est incomplet pour le 26/04/2024 à minuit, et aucun rendez-vous ne sera fixé.*

1) Rendez-vous sur votre portail Mon ULB, dans la rubrique

[Mon dashboard](#) ▾ [Mes études](#) ▾ [Mon secrétariat virtuel](#) ▾ [Ma faculté](#) ▾ [Mes services](#) ▾ [Besoin d'aide?](#)

[MonULB \(Students\)](#) > [Mon secrétariat virtuel](#) > [Ma situation financière](#) > [Ma demande d'aide financière](#) > dossier au Service social étudiants

- 2) Remplissez le **questionnaire** afin de savoir si vous entrez dans les critères d'accès à notre service.
- 3) Si vous répondez à l'ensemble des critères d'accès, vous pouvez compléter le **formulaire** de demande d'aide financière.
- 4) Une fois ce formulaire complété, vous serez redirigé vers une plateforme pour **numériser tous les documents** nécessaires.

**Une fois le formulaire complété ET tous les documents numérisés, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : [sse@ulb.be](mailto:sse@ulb.be)**  
**NB : sans l'envoi de cet email, votre demande ne sera pas traitée !!!**

**Veillez indiquer dans votre mail :**

- Nom, prénom et numéro de matricule ULB
- L'objet de votre demande

***Attention, les demandes d'aides financières sont à envoyer***

***du 21/08/2023 au 26/04/2024***

***Aucune demande ne sera traitée avant ni après ces dates !***

**LISTE DES DOCUMENTS A NUMERISER SUR VOTRE PORTAIL MONULB****Etudiants hors UE (pays en voie de développement) ayant un job étudiant**

Après avoir complété le formulaire, tous les documents demandés ci-dessous sont à numériser dans l'onglet

[Mon dashboard](#) ▾ [Mes études](#) ▾ [Mon secrétariat virtuel](#) ▾ [Ma faculté](#) ▾ [Mes services](#) ▾ [Besoin d'aide?](#)

[MonULB \(Students\)](#) > [Mon secrétariat virtuel](#) > [Ma situation financière](#) > [Ma demande d'aide financière](#) > dossier au Service social étudiants

- Une composition de ménage datée entre le **1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 31 octobre 2023** de la commune dans laquelle je réside.
- Une copie **recto-verso** de mon **titre de séjour** ou **l'annexe 15**.
- Une copie de ma carte bancaire.
- La preuve d'achat de mon abonnement ULB Sport **2023-2024** (si d'application ; disponible sur votre portail MonULB – Mes paiements).
- **Si j'ai introduit une demande d'allocations d'études à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) :**
  - **L'accusé de réception** reçu par mail de la part de la FWB **ou preuve d'envoi** par recommandé si demande faite via courrier postal.
  - La **décision définitive** **si** elle est déjà connue (positive ou négative).
  - La **preuve d'envoi** (récépissé postal) de votre recours **si** vous en avez introduit un.
- Attestation de prise en charge du garant (annexe 32).
- Attestations sur l'honneur relatives au garant et à l'étudiant.
  - ⇒ [Attestation disponible en cliquant ICI](#)
- Mes fiches de salaire **à partir du mois de septembre 2023** + mon contrat de travail étudiant
- Un résumé de ma situation **financière et familiale**. Vous devez personnellement rédiger un document où vous expliquez votre situation actuelle. (A numériser dans le champs du même nom).